La réduction solidarité transport

La réduction solidarité transport permet aux personnes en situation de précarité de se déplacer en bénéficiant d’importantes réductions dans les transports publics franciliens.

Les droits accordés sont à charger sur passe Navigo personnalisé.

Consultez le site https://www.solidaritetransport.fr pour savoir si vous êtes éligible

- à la gratuité transport
- à la réduction Solidarité 75 %
- à la réduction 50 %

Liens utiles
Test d'éligibilité sur le site solidarite-transport.fr